

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 12 février 2026, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 6 février 2026 se sont réunis sous la présidence de M. Franck BRISSET, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents :

Franck BRISSET (Maire), Gilles MARY, Katy MELIN, Arnaud LEBOULANGER, Virginie DALBIN (adjoints), Cécile LERÉVÉREND, Eric TELLIER, Bruno MARTEL, Danielle LELUBEZ, Catherine VANHECKE, Anita LEDANOIS, Anne CAPART, Guillaume GOURDEL, Ghislaine THOMAS-ROUTIER et Anne VAGNER (conseillers municipaux).

Absents excusés et représentés par pouvoirs :

Philippe LEMARCHAND (donne pouvoir à M. Arnaud LEBOULANGER), Fabien LANGRENEZ (donne pouvoir à M. Guillaume GOURDEL), Vincent LEROY (donne pouvoir à Mme Ghislaine THOMAS-ROUTIER)

Absent :

Frédéric NAGA.

Secrétaire de séance : Guillaume GOURDEL

Réparation de la toiture du DOJO

Exposé :

Suite aux dommages consécutifs à la tempête Goretti dans la nuit du 8 au 9 janvier 2026, la toiture du DOJO de Flamanville a été fortement endommagée et mise en fragilité.

Si des travaux d'urgence ont été réalisés, il convient de procéder désormais à des réparations définitives qui permettront de mettre un terme aux infiltrations d'eaux sur ce bâtiment.

Délibération :

Vu la délibération n°23D27 du 13 avril 2023, limitant la délégation du Maire à 25 000 € HT sur la signature des devis,

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 10 février 2026.

Considérant la nécessité de mettre le bâtiment hors d'eaux suite à la tempête Goretti,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider les deux devis de la société SEO qui se présentent ainsi :

Réfection de la toiture Zinc	20 543.14 € HT	24 651.77 € TTC
Réfection de la couverture	24 087.63 € HT	28 905.16 € TTC
Total	44 630.77 € HT	53 556.93 € TTC

Après délibération :

Pour	18	Nombre de votants 18
Contre	0	
Abstention	0	

A l'unanimité le Conseil municipal :

- Autorise le Maire à signer les devis de la société SEO pour un montant global de 44 630.77 € HT, soit 53 556.93 € TTC

La secrétaire de séance

G. GOURDEL



Le Maire,

F. BRISSET.

